

[www.sfv-fsp.ch](http://www.sfv-fsp.ch)

**Schweizerischer Fischerei-Verband SFV**  
**Fédération Suisse de Pêche FSP**  
**Federaziun Svizra da Pestga**  
**Federazione Svizzera di Pesca**

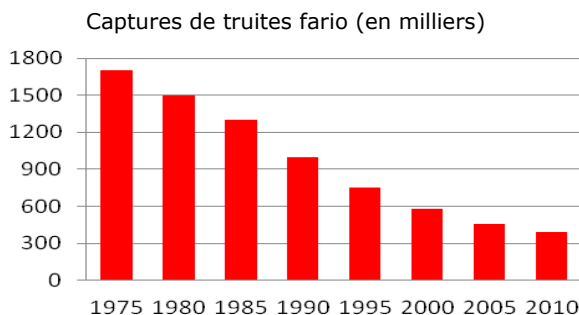
# Fiche info sur la truite arc-en-ciel

M 13.3622 CN Lukas Reimann + M 13.4303 CN Martin Candinas

## Compenser temporairement le déclin de la truite fario par une flexibilisation des autorisations de repeuplements au moyen de truites arc-en-ciel.

### Dramatique déclin des truites fario en Suisse

Depuis le milieu des années 70, les captures de truites fario se sont effondrées dans les cours d'eau de Suisse.



Les causes de cette inquiétante évolution sont connues:

- rivières canalisées / manque d'habitats;
- eaux résiduelles insuffisantes;
- gestion dommageable par éclusées;
- Produits chimiques / médicaments / pesticides;
- oiseaux piscivores.

### Des améliorations en vue grâce à la nouvelle Loi sur la protection des eaux

Avec la révision de la Loi sur la protection des eaux entrée en vigueur en 2011, les conditions d'une inversion de tendance ont été créées :

- En l'espace de 20 ans, les centrales hydro électriques doivent éliminer les obstacles à la migration piscicole, assainir la gestion par éclusées et garantir une dynamique de chargement proche de l'état naturel.
- Durant les 80 prochaines années, 4000 km de cours d'eau dégradés devront être revitalisés.

### La truite arc-en-ciel en tant que « remplaçante » temporaire

Pour que la revitalisation des cours d'eau et l'assainissement des effets négatifs de la force hydraulique soient effectifs, il s'écoulera plusieurs années voire décennies.

Durant cette phase transitoire, un repeuplement raisonnable en truites arc-en-ciel serait opportun.



La pêche de loisir est un système de « détection précoce » pour nos cours d'eau. Sans perspective de captures, de moins en moins de pêcheurs fréquenteront les berges de nos rivières et ruisseaux.

### La FSP demande une pratique flexible d'autorisation

La FSP ne demande ni une modification législative ni un déversement massif de truites arc-en-ciel, mais une pratique d'autorisation plus flexible de la Confédération.

Des juvéniles de truite arc-en-ciel issues de souches sauvages avérées doivent temporairement être immergées de manière ponctuelle là où la truite fario a disparu, ainsi que là où la mauvaise qualité de l'eau ou l'absence d'habitats empêchent la reproduction et les chances de survie de la truite fario.